

POLE DEVELOPPEMENT

MISSIONS TRANSVERSALES,
ECONOMIE ET INNOVATION

Affaire suivie par

Anne LE TELLIER

Tél. : 02 99 02 20 52

Fax : 02 99 02 20 88

anne.le-tellier@ille-et-vilaine.fr

Monsieur Patrick JEHANNIN
24 Rue Barthélémy Pocquet
35000 RENNES

Réf. 1817

Rennes, le **14 AVR. 2016**

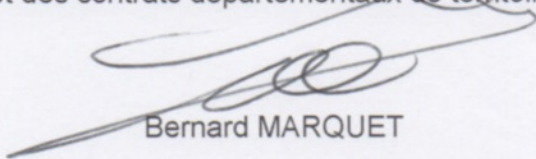
Monsieur,

Par courrier du 12 mars 2016, vous sollicitez le bilan 2015 de l'association Galléco que nous avons proposé de vous adresser. J'ai le plaisir de vous l'adresser ci-joint.

Je vous informe par ailleurs qu'une consultation vient d'être lancée par le Département pour une évaluation des trois années d'expérimentation du Galléco.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président en charge de l'économie, de
l'agriculture, du développement durable, de l'innovation
et des contrats départementaux de territoire



Bernard MARQUET



Galléco

Une monnaie pour agir

BILAN

2015



Vie Démocratique de l'association.....	2
UN RESEAU D'ENTREPRISES EN DEVELOPPEMENT	3
UN RESEAU DE CITOYEN QUI SE RENFORCE	4
UNE MASSE MONETAIRE EN HAUSSE.....	5
DES CHIFFRES D'AFFAIRE DIFFICILE À SUIVRE	6
DES EVOLUTIONS EN 2016	6



Galléco

Une monnaie pour agir



Vie Démocratique de l'association

Le fonctionnement des instances

Les membres sont répartis selon 4 collèges : le collège des Membres de droit, le collège Citoyens, le collège Entreprises et le collège Partenaires. Les 3 territoires d'utilisation du Galléco : pays de Fougères, pays de Redon Bretagne Sud et le canton de Rennes centre sont représentés dans les collèges Citoyens, Entreprises et Partenaires.

 **Le collège Membres de droit** est composé d'élus du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

 **Le collège Citoyens** est composé des utilisateurs particuliers du Galléco.

 **Le collège Entreprises** est composé de l'ensemble des professionnels acceptant le paiement en Gallécos : commerces, producteurs, associations,...

 **Le collège Partenaires** est composé des structures soutenant financièrement, matériellement ou en relais l'association.

Le Conseil des collèges, CDC, comprend 10 membres titulaires et 8 membres suppléants renouvelables tous les trois ans. En 2015, la plupart des collèges ont été renouvelé excepté celui des partenaires, il s'est réuni 4 fois au cours de l'année. Le CDC est composé de 50% de femmes et 50% d'hommes. En 2016, Emmanuelle Rousset a été remplacée par Gaëlle Mestries.

Collège Membres de droit		Collège Citoyens	Collège Entreprises	Collège Partenaires
T: Emmanuelle Rousset T: Roger Morazin T: Isabelle Le Callennec	Rennes	T: Jérôme Croizer S: Jean-Baptiste Goncalves	T: Hasan Gedlec, Le Coucou rennais S: Frédéric Lepretre, Scarabée Biocoop	Manon Lemeux, Culture bio
S: Damien Bongart S: Solène Michenot S: Nadine Dréan	Redon	T: Gabriel Piéron S: Marie-Claude Quilly	T: Cécile Bourré, L'asphodèle S: Natacha Tallemet, Le Chat pot thé	Marie-Renée Briand, Mutuelle des pays de vilaine
	Fougères		T: Didier Jamet, Masseur & Formateur S: Patricia Gressent, Conseil en Développement durable	

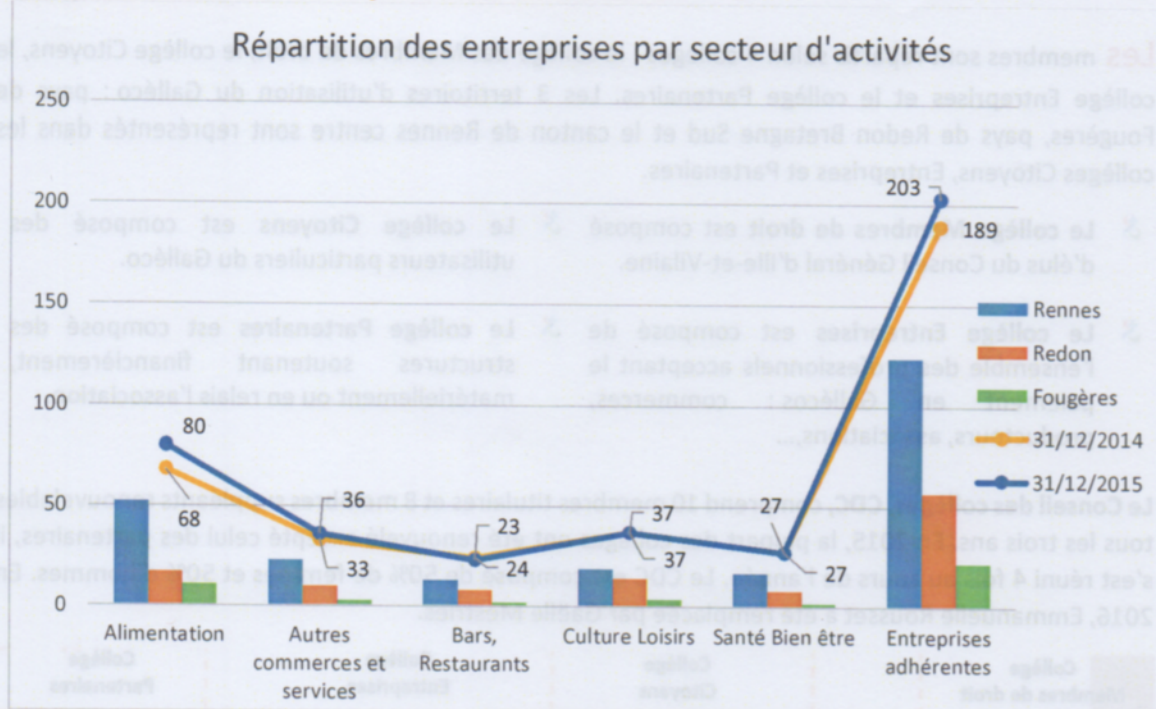
Le Bureau comprend 4 membres titulaires et 4 membres suppléants, une personne de chaque collège, chacun étant co-président. Il s'est réuni 10 fois au cours de l'année.

Collège Membres de droit	Collège Citoyens	Collège Entreprises	Collège Partenaires
T: Emmanuelle Rousset S: Roger Morazin	T: Jérôme Croizer S: Gabriel Piéron	T: Hasan Gedlec, Le Coucou rennais S: Cécile Bourré, L'asphodèle	T: Manon Lemeux, Culture bio S: Marie-Renée Briand, Mutuelle des pays de vilaine

Les Comités locaux d'animation, CLA, comprennent les adhérents. Ils se réunissent 1 fois par mois sur chacun des territoires. Ils décident des entreprises à agréer, des événements à organiser et des actions de l'association. Leur nombre varie à chaque rencontre, mais en moyenne une vingtaine d'adhérents y participent.

UN RESEAU D'ENTREPRISES EN DEVELOPPEMENT

Des professionnels variés pour améliorer l'offre



71 entreprises ont été agréées en 2015. Cette année étant la première année de renouvellement des adhésions professionnelles, le nombre d'entreprises adhérentes n'a pas suivi la même évolution que l'année passée.

57 entreprises ont quitté le réseau soit car elles ont cessé leur activité (19), soit car elles ont eu peu voir pas de paiement en Galléco (16) soit car elles n'ont pas finalisé leur adhésion (21). Beaucoup d'entreprises qui n'ont pas eu de paiement concernent le secteur d'activité du bien-être.

Le rythme de démarchage a diminué en 2015 car les salariés passent du temps à suivre les entreprises du réseau. L'enjeu est de les maintenir dans l'association en créant un rapport privilégié et régulier.

Le démarchage s'est axé sur les producteurs présents sur les marchés pour répondre à une offre variée. Le marché des Lices et du Mail François Mitterrand de Rennes compte 15 producteurs, 50% des producteurs du marché du Mail. De nouvelles activités ont rejoint le réseau comme des magasins de jardinage et bricolage, une salle de concert, un traiteur, un glacier, des meubles écologiques, de la réparation de vélo, un fournisseur d'électricité renouvelable, un camp de vacances...

Nous avons donc à fin décembre 2015, 203 entreprises adhérentes dans le réseau.

Au niveau géographique, nous avons continué à nous étendre sur la métropole de Rennes et à toucher d'autres communes sur le pays de Redon. Néanmoins, notre démarchage sur le pays de Fougères n'a pas permis de continuer à développer le réseau des professionnels, faute d'adhérents impliqués, nous avons limité notre présence sur ce territoire.

Pays de Redon Bretagne Sud

- 📍 Saint Ganton, 100% des commerces dans le réseau
- 📍 La Chapelle de Brain
- 📍 Messac-Guipry
- ...

Pays de Rennes

- 📍 Bruz
- 📍 Laillé
- 📍 Vezin le Coquet
- ...

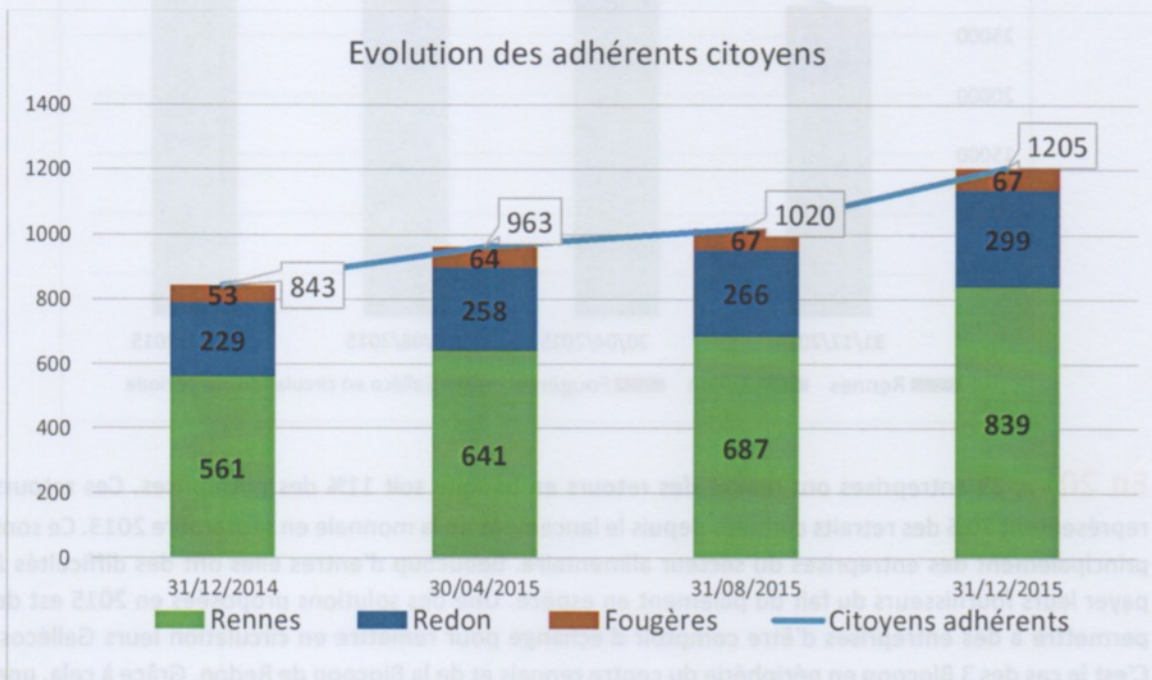
UN RESEAU DE CITOYEN QUI SE RENFORCE

EN 2015, l'association s'est beaucoup focalisée sur une présence renforcée sur le terrain pour faire découvrir et comprendre le Galléco. Des projections de documentaire ont permis de créer une nouvelle dynamique citoyenne qui s'est beaucoup accentuée en fin d'année. Plusieurs événements ont été organisés par l'association tout au long de l'année mais aussi des événements auxquels nous avons participé avec d'autres structures : Ivine, Scarabée Biocoop, Association d'étudiants, école de commerce, ...

Ces événements ont pour objectif de faire connaître le Galléco, de faire adhérer de nouvelles personnes, de proposer du change et aussi de sensibiliser le public à la thématique monétaire.

Plusieurs adhérents se mobilisent pour être présent lors de ces événements. Nous pouvons actuellement compter sur une trentaine d'adhérents impliqués.

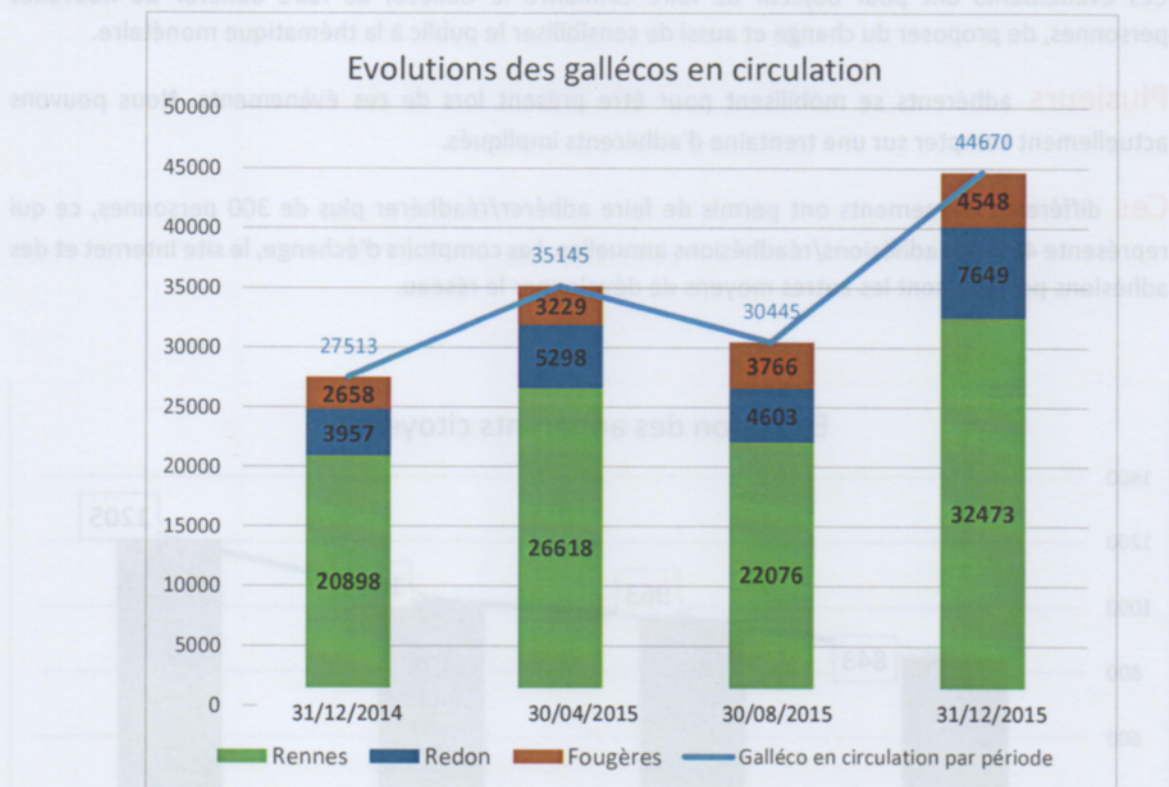
Ces différents événements ont permis de faire adhérer/réadhérer plus de 300 personnes, ce qui représente 46% des adhésions/réadhésions annuelles. Les comptoirs d'échange, le site Internet et des adhésions postales sont les autres moyens de développer le réseau.



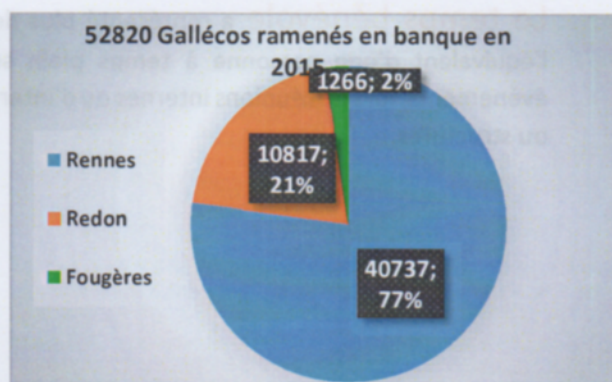
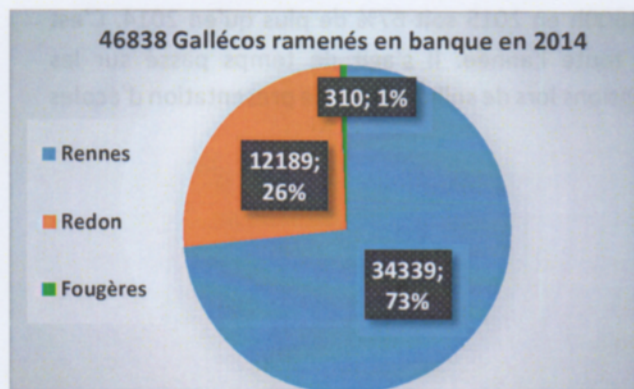
Le temps bénévole a représenté plus de 1600h en 2015 soit 67% de plus qu'en 2014. C'est l'équivalent d'une personne à temps plein sur toute l'année. Il s'agit de temps passé sur les événements, lors de réunions internes ou d'interventions lors de sollicitations de présentation d'écoles ou structures.

UNE MASSE MONETAIRE EN HAUSSE

En 2015, le montant de Galléco en circulation a augmenté de 61% par rapport à 2014. Près de 30% des gallécos en circulation se font par des retraits au Crédit Coopératif, 39% se font par les événements de l'association (stands, marchés...), 12% par les comptoirs d'échange disposant de Galléco prêté par l'association et 19% par l'association via le paiement des salaires et des réunions. Dans ces chiffres ne sont pas comptabilisés tous les Gallécos déjà en circulation qui sont échangés dans des comptoirs sur le compte des entreprises. Cette hausse de Galléco en circulation nous a obligé à réimprimer 60 000 nouveaux billets.



En 2015, 23 entreprises ont réalisé des retours en banque soit 11% des entreprises. Ces retours représentent 70% des retraits cumulés depuis le lancement de la monnaie en septembre 2013. Ce sont principalement des entreprises du secteur alimentaire. Beaucoup d'entre elles ont des difficultés à payer leurs fournisseurs du fait du paiement en espèce. Une des solutions proposées en 2015 est de permettre à des entreprises d'être comptoir d'échange pour remettre en circulation leurs Gallécos. C'est le cas des 3 Biocoop en périphérie du centre rennais et de la Biocoop de Redon. Grâce à cela, une baisse des dépôts a été enregistrée à partir de septembre.



DES CHIFFRES D'AFFAIRE DIFFICILE À SUIVRE

Pour suivre la circulation du Galléco, nous demandons tous les mois aux entreprises du réseau de nous remonter leur chiffre d'affaire. Malheureusement, nous avons très peu de retour des entreprises, près de 60% nous renvoie régulièrement ces informations. Certaines d'entre elles ne différencient pas dans leur comptabilité leur chiffre d'affaire entre euros et Gallécos pour des raisons de simplicité.

En 2015, les chiffres d'affaires que nous avons réussi à récupérer représentent un total de 103 300€.

La plupart des entreprises ont pu voir de nouveaux clients leur payer en Galléco mais elles ne nous remontent pas leur évolution de chiffres d'affaires pour mesurer si le Galléco a un impact positif auprès de leur clientèle. Des structures, comme, les biocoop ont une croissance annuelle régulière de leur chiffre d'affaires, il est donc difficile de connaître la part liée à l'utilisation du Galléco.

Pour évaluer la vitesse de circulation de la monnaie, il faut comparer le chiffre d'affaire généré au montant en circulation. Cette première information étant non fiable, la vitesse de circulation ne peut correctement être calculée.

DES EVOLUTIONS EN 2016

En 2016, de nombreuses entreprises ont rejoint volontairement le réseau et beaucoup de démarchage réalisée en 2015 s'est finalisée en ce début d'année. Fin Mars 2016, nous comptons 21 nouvelles entreprises adhérentes et 33 nouvelles entreprises agréées.

Les adhésions citoyennes ont elle aussi beaucoup augmenté en début d'année. Nous avons fait adhérer 369 personnes rien que sur les 3 premiers mois de l'année. Cela représente une hausse de plus de 72% par rapport à 2015.

En 2016, nous avons mis en place un suivi téléphonique de chaque entreprises tous les 3 mois afin d'avoir une information plus juste de leur chiffre d'affaires. Celui-ci restera néanmoins incorrect si les entreprises ne suivent pas quotidiennement leurs entrées en Galléco.

Développer le Galléco numérique nous permettra de mesurer beaucoup plus précisément les chiffres d'affaires générés ainsi que la vitesse de circulation.